

Pilote	Acteurs et Partenaires
	Membres de la CPTS, Professionnels de santé du territoire, Professionnels des établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux et sociaux Collectivités territoriales et partenaires institutionnels
Problématique	Objectifs
Professions de soignants souvent exposés au surmenage	<p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir l'épuisement professionnel <p>Objectif Opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les professionnels de santé - Permettre aux professionnels de santé de trouver la ressource en cas de difficulté

Actions à mettre en place
<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le rôle de facilitateur à tous les professionnels du territoire afin qu'ils puissent s'adresser à la CPTS en cas de difficultés. - Créer un outil de suivis des sollicitations - Faciliter l'organisation de remplacement pour les professionnels.

Calendrier Prévisionnel	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Signature de l'ACI envisagée en Mai ou Juin 2022 • Démarrage de l'action envisagée en 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sollicitations



Moyens nécessaires

Logistiques :

- Ligne téléphonique
- Salle de réunions
- Connexion internet
- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Imprimante

Humains

- Coordinatrice de la CPTS
- Pilote d'action
- Membres de la Commission Projet de Santé
- Professionnels adhérents CPTS

Financiers

- Rémunération : coordinateur, membres du CA, membres de la CPTS lors des réunions
- Financement structurel (locaux, ordinateur, internet, déplacements...)
- Impression : outils de communication, documents de travail, documents de communication, comptes-rendus...
- Site internet / plateforme (téléphonique / agenda commun)
- Évènementiel (organisation de temps d'information pour les membres de la CPTS)
- Location de salle